



Commune de
Dogneville



CENTRALE SOLAIRE DES BIANLOUTS

COMITÉ DE PROJET

10 JUILLET 2024



SOMMAIRE



1

Présentation
des acteurs

2

Localisation
du projet

3

Historique et
caractéristiques
principales

4

Coûts et
retombées du
projet

5

Ancrage
territorial

6

Prochaines
étapes

1

PRÉSENTATION DES ACTEURS





LES PORTEURS DU PROJET

Un projet en partenariat public privé, citoyen, développé en collaboration avec les riverains et le territoire

Le projet trouve sa source dans le souhait de **la commune de Dogneville** de valoriser son foncier communal et d'être acteur de la transition énergétique.

Les territoires sont impliqués dans le projet via la participation de la **SEM Terr'EnR**.

L'investissement des citoyens pourra se faire via la structure d'intermédiation **Énergie Partagée**.

Valeco apporte son expertise dans le développement de projets de production d'énergie renouvelable.



Commune de
Dogneville

15%



35%



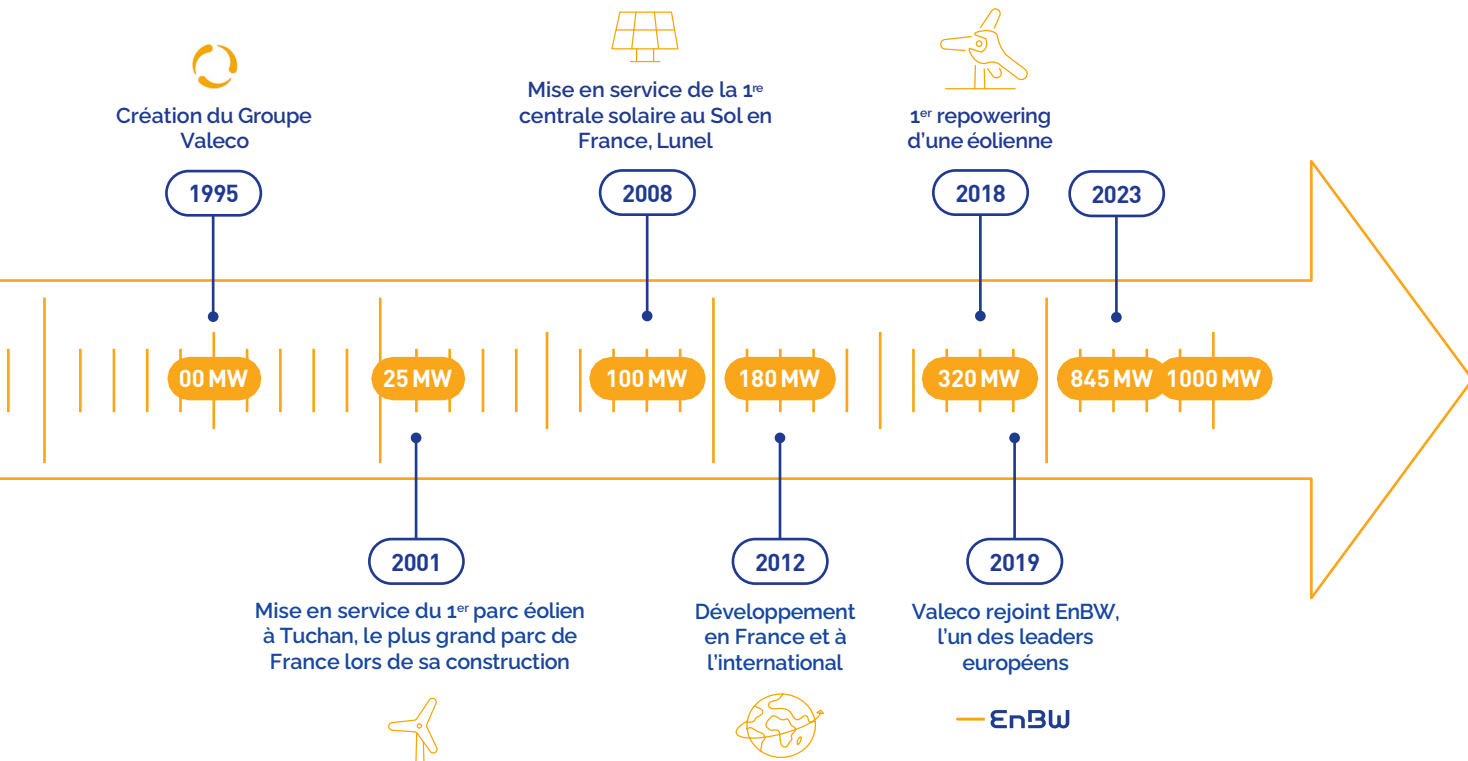
10%



40%

Centrale Solaire des Bianlouts

VALECO, UN ACTEUR HISTORIQUE EN FRANCE





UNE SYNERGIE GAGNANTE



300
experts



239
éoliennes en exploitation



42
centrales solaires en exploitation



845 MW
réalisés



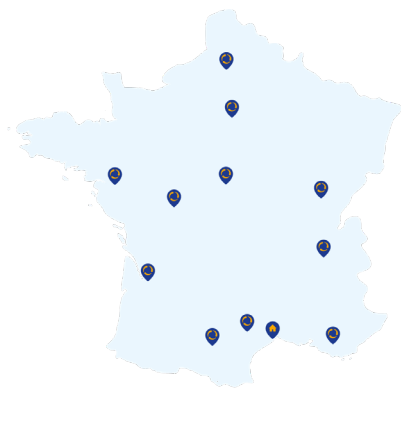
1
parc offshore flottant pilote



+100
exploitations agricoles accompagnées en Agrivoltaïsme



5 MW
de capacité d'hydrogène vert et 5MWh de stockage stationnaire



Une proximité des équipes sur votre territoire

11 agences en France pour un ancrage territorial de chaque projet



26 980
collaborateurs



5,6 GW
renouvelables réalisés



5,5 MILLIONS
de clients approvisionnés en électricité, gaz et eau ainsi qu'en solutions et services énergétiques.



2035
objectif : neutralité carbone

1 appel d'offre en cours en Offshore



MOULINS du LEONIS

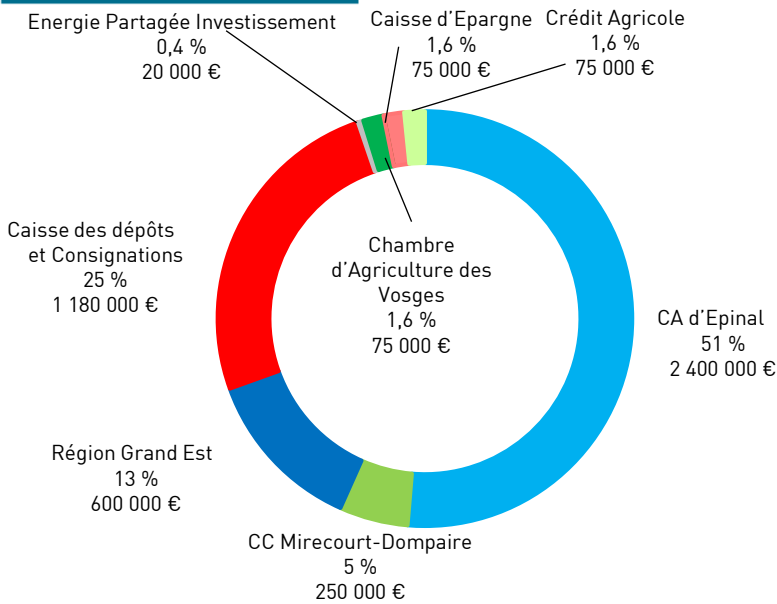
L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

➤ **La volonté politique de maîtriser le développement des projets d'ampleur territoriale :**
« Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, pas n'importe comment. »

- ✓ En concertation avec les communes et les citoyens
- ✓ En associant les communes et les citoyens à l'investissement et à la gouvernance
- ✓ En permettant des retombées économiques plus équitables pour les collectivités et ainsi pouvoir soutenir la transition énergétique pour tous les acteurs du territoire

Répartition du capital

4 675 000 € au total



154 communes



Les domaines d'intervention

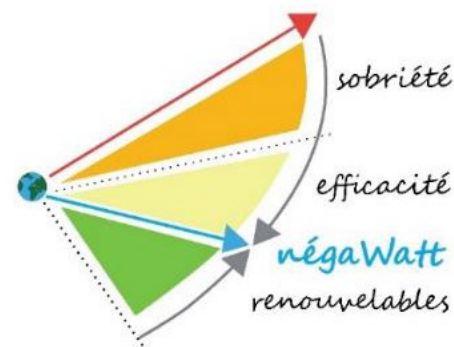
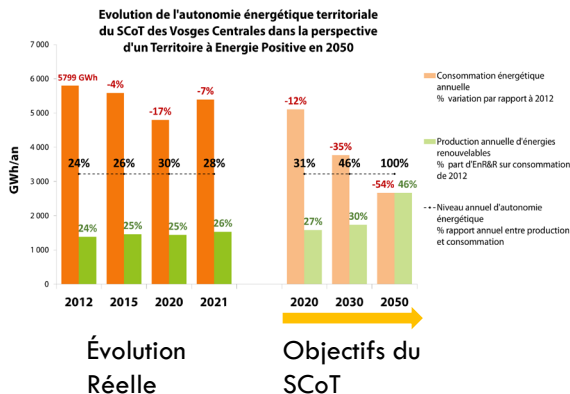
Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, **la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de projets éoliens, photovoltaïques et hydro-électriques.**

UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



- **L'autonomie énergétique en 2050 et 46% en 2030**
- **Une stratégie du SCoT des Vosges Centrales** mise en œuvre par la CA d'Épinal et la CC Mirecourt-Dompaire dans le cadre du **Plan Climat-Air-Énergie**

100% TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
SCOT DES VOSGES CENTRALES



PREMIÈRES RÉALISATIONS

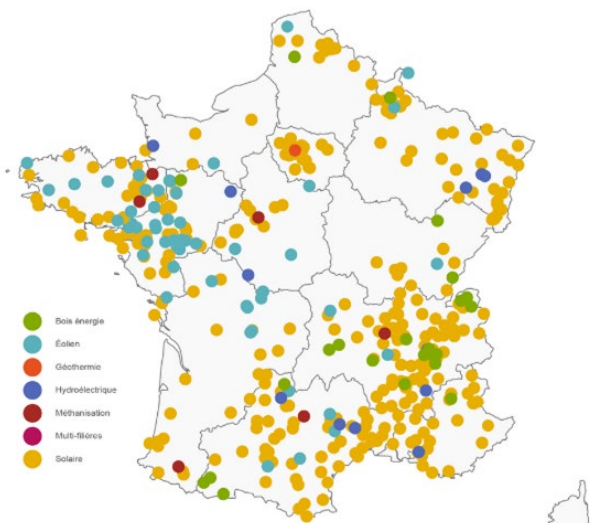


- **Photovoltaïque sur toiture & ombrière :**
Maison de l'Habitat & du territoire de la CAE :
1^e opération d'autoconsommation collective des Vosges
- **Photovoltaïque au sol :**
ancien centre d'enfouissement de GOLBEY :
 - 1^{er} parc au sol inauguré dans les Vosges
 - Entrée au capital à 24% de la société de projet avec TOTAL Energies & la commune de Golbey
- **Éolien :**
 - ✓ **Parc du Pays de Madon & Moselle autour de DOMPAIRE :** entrée au capital à 9% au côté de NEOEN
 - ✓ **Parc des Lunaires à GRUEY-LES-SURANCE : Co-développement avec H2AIR d'un parc éolien**
 - LUN'ENR : Une société 100% TERR'ENR créée pour porter et financer le projet de 2 éoliennes
 - L'actionnariat de cette société ouverte aux collectivités, aux citoyens et aux actionnaires de la SEM



ÉNERGIE PARTAGÉE :

STRUCTURE D'INTERMÉDIATION CITOYENNE



www.energie-partagee.org





2

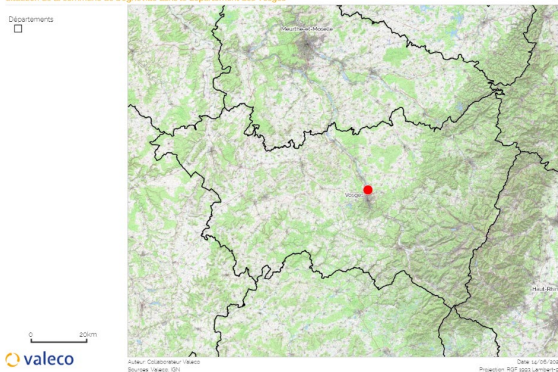
LOCALISATION DU PROJET



JUSTIFICATION DU CHOIX DU SITE

Projet solaire des Bianlouts

Situation de la commune de Dogneville dans le département des Vosges



Projet solaire des Bianlouts

Carte de la zone d'étude



Les points forts du projet :

- Une parcelle de foncier communal (AN01) avec volonté locale de développer les EnR, notamment avec la SEM Terr'EnR
- Valorisation d'un délaissé d'aérodrome, considéré comme site dégradé (certificat d'éligibilité du terrain d'implantation à l'installation de panneaux photovoltaïques)
- Proximité immédiate au poste source de raccordement de Dogneville
- Gisement solaire suffisant pour obtenir une production satisfaisante
- Contraintes réglementaires respectées (habitations, route, monuments historiques, servitudes aéronautiques, document d'urbanisme)
- Zones à forte biodiversité évitées

Objectifs et intérêts du projet :

- Participer à l'indépendance énergétique française
- Produire ~13 GWh d'électricité locale et décarbonée par an
- Développer un projet de territoire en collaboration avec les acteurs locaux
- Offrir aux citoyens la possibilité de s'impliquer au travers de la structure Énergie Partagée

Projet solaire des Bianlouts

Situation cadastrale de la zone d'étude

-  Zone d'étude
-  Parcelles



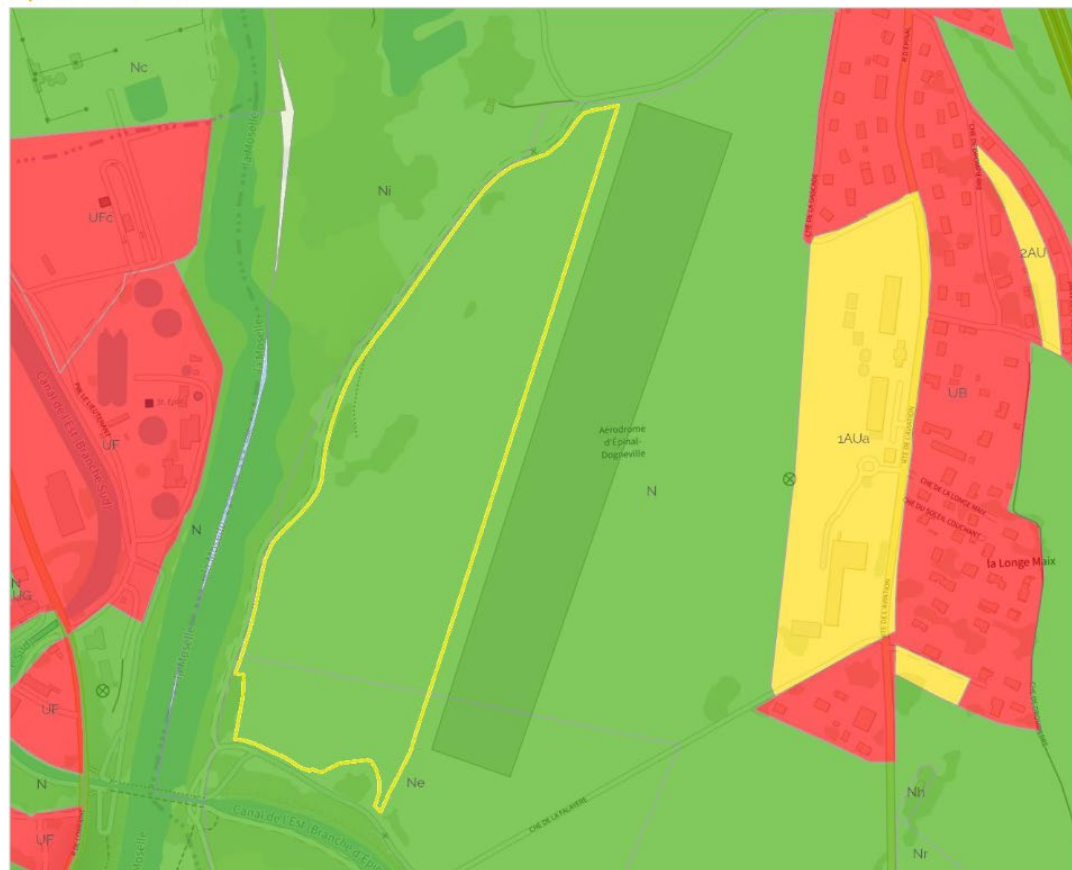
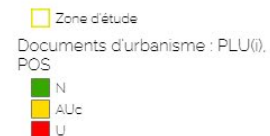
Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 04/06/2024

Projection: RGF 1993 Lambert-93

Projet solaire des Bianlouts

Carte des zonages d'urbanisme à proximité de la ZIP



Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 04/06/2024
Projection: RGF 1993 Lambert-93

➤ La zone du projet se situe en partie en zone N du PLU et en partie en zone Ne au sud (périmètre rapproché de captage d'eau potable)

3

HISTORIQUE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES



HISTORIQUE DU PROJET



- > Signature d'un accord de partenariat entre la SEM et Valeco
- > Délibération du conseil municipal et signature de la Promesse de Bail Emphytéotique
- > Lancement des études écologiques (*VERDI*)

- > Réception des états initiaux des études sur le milieu physique et humain, la biodiversité et le paysage
- > Lancement de l'étude pédologique pour les éventuelles zones humides (*JACQUEL & CHATILLON*)
- > Décision d'utiliser des panneaux en verres structurés suite à la réalisation d'une étude anti-éblouissement (*SOLAIS*)
- > **Premier plan d'implantation**

- > **3^{ème} plan d'implantation (retenu)**
- > Concertation (ciné débat et ateliers paysage et biodiversité)
- > Délibération de la commune de Dogneville pour prendre 15% des parts à l'actionariat de la société de projet

2021

2022

DÉBUT
2023

FIN
2023

T1 2024

T2 2024

T3 2024

- > Premiers contacts entre la commune, Valeco et la SEM Terr'EnR


- > Lancement de l'étude d'impacts globale et paysagère (*ANTEA*)
- > Lancement des relevés topographiques (*SIG DRONE*)
- > Lancement d'une étude préalable agricole (*IIMAGREEN*)

- > Retour de l'ARS sur l'impossibilité d'implanter des panneaux en périmètre rapproché de captage AEP → **2^{ème} plan d'implantation**
- > Discussions avec la DGAC et les usagers de l'aérodrome pour étendre la zone à l'est et réduire la distance à la piste


- > **Comité de projet**
- > Finalisation des études d'impacts
- > Signature du pacte de co-actionnaires entre la commune, la SEM Terr'EnR, Energie Partagée et Valeco
- > **Dépôt du projet envisagé en août**

PREMIERE IMPLANTATION

Aménagements agricoles

 Couloir de contention

Clôtures

 Clôture

 Portail

Haies


 Haie à créer (ou à renforcer)

Modules



Postes

 Poste électrique

 Plateforme poste électrique

Pistes


 Piste légère

 Piste lourde

Réserves incendie




Zone de stockage

 Zone de stockage

Zones du projet

 Zone clôturée

 Zone d'implantation



0 200m

2

DEUXIÈME IMPLANTATION

Aménagements agricoles

Couloir de contention

Clôtures

Clôture

Portail

Haies

Haie à créer (ou à renforcer)

Modules

Postes

Poste électrique

Plateforme poste électrique

Pistes

Piste légère

Piste lourde

Réserves incendie

Zone de stockage

Zone de stockage

Zones du projet

Zone clôturée

Zone d'implantation



0 200m

IMPLANTATION RETENUE



Projet solaire des Bianlouts

Carte de l'implantation sélectionnée

Aménagements agricoles

▨ Couloir de contention

Clôtures

- - Clôture

— Portail

Haies

— Haie à créer

Modules

■ Module

Postes

■ Poste électrique

■ Plateforme poste électrique

Pistes

■ Piste légère

■ Piste lourde

Réserves incendie

■ Réserve incendie

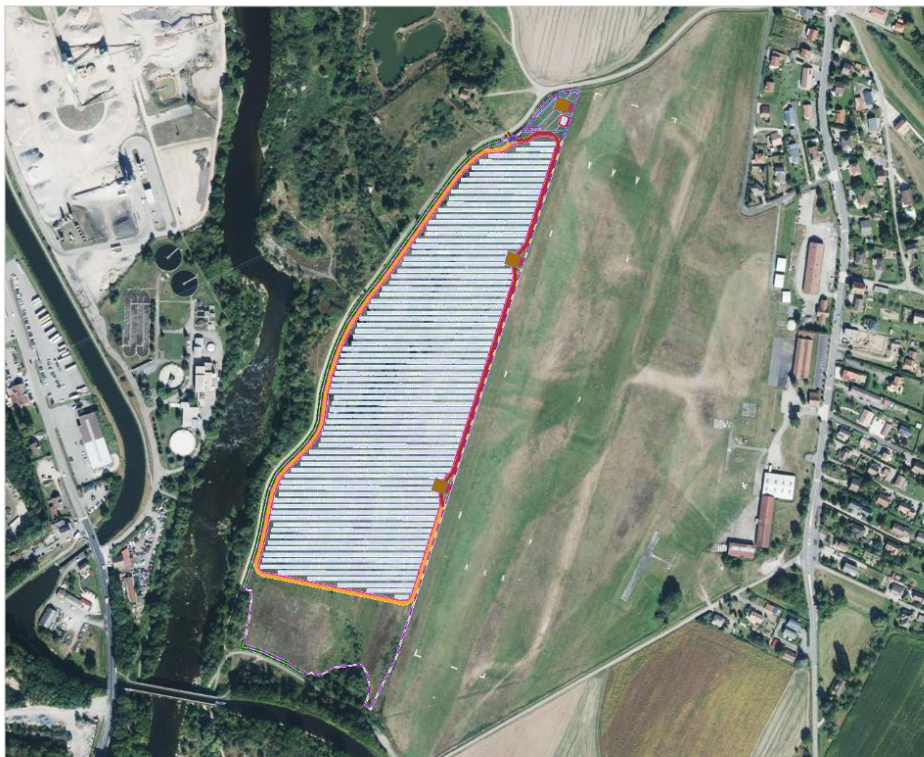
Zone de stockage

■ Zone de stockage

Zones du projet

■ Zone clôturée

■ Zone d'implantation



0 200m

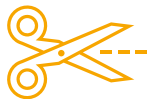


LES INFORMATIONS CLÉS

Localisation	Région	Grand-Est
	Département	Vosges (88)
	Commune	Dogneville
	Communautés de communes	Communauté d'Agglomération d'Épinal
Projet	Surface clôturée	11,57 ha
	Surface utile	8,67 ha
	Puissance	11,46 MWc
Aménagements	Hauteur bas de panneau minimum	1,20 m
	Hauteur haut de panneau	2,87 m
	Espace inter-tables	2,75 m
	Largeur de panneau projetée au sol	4,52 m
	Espacement inter-modules	3cm
	Technologie des modules	Verres structurés / anti-éblouissement de 590Wc
	Type de support envisagé	Structures fixes monopieux Les panneaux sont au format vertical de 2 modules sur 7 ou 13 colonnes
	Inclinaison de table	20°
	Nombre de modules	19420
	Postes électriques	3
Production	Temps de fonctionnement à la puissance crête	1155 h/an
	Production annuelle envisagée	~13 160 MWh/an
	Equivalent nombre de foyers alimentés	~3 000, soit ~6500 habitants*
	Emissions de CO ₂ évitées	~5 000 tonnes de CO ₂ équivalent** par an évités
	Durée de vie	40 ans

* Estimation de la consommation d'un ménage de 4509 kWh/an par l'Ademe en 2021

** Substitution à un mix électrique de référence majoritairement carboné selon le principe du merit order



PLANS DE COUPE

Vue de dessus

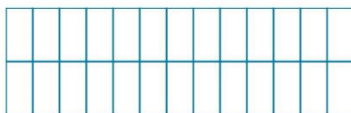
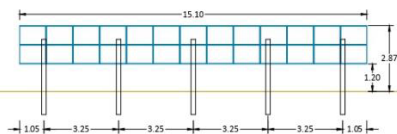
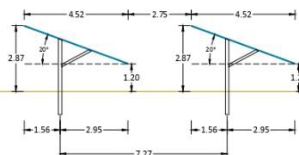


TABLE 2V13 MONOPIEUX 20°

Vue de face



Vue de profil



Caractéristiques

- Table 2V13
- Type de structure : structure fixe en monopieu
- Nombre de panneaux par structure : 2x13 = 26
- Orientation : Portrait
- Inclinaison : 20°

-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

01	Création	DIM	LL	30/04/2024
VERSION	DESCRIPTION	DESINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	DATE

ECHELLE	1 / 200	FORMAT	A4
---------	---------	--------	----

CODE PROJET	880103	SYSTEME DE COORDONNÉES	CC-BB
-------------	--------	------------------------	-------

COMMUNES	DOGNEVILLE (88)
----------	-----------------

PROJET	CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DES BIANLOUTS
--------	---------------------------------------

PLAN	PLAN DE DETAILS DE TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
------	---

388 rue Maurice Nijart
CS 97882
34084 Montpellier
Tel : 04 67 40 74 00

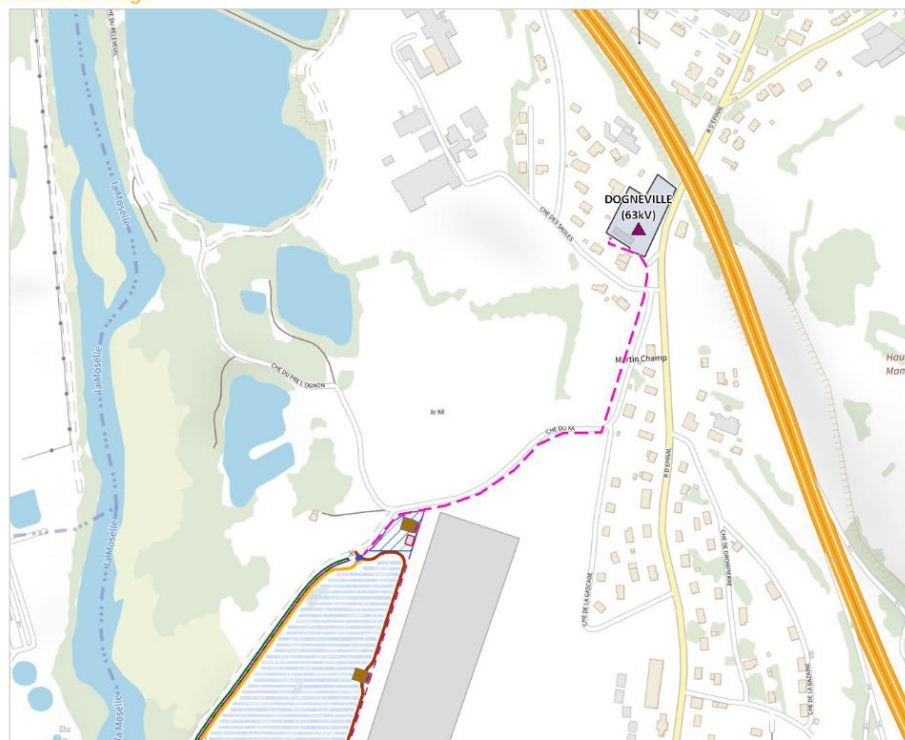


RACCORDEMENT ENVISAGÉ

Projet solaire des Bianlouts

Carte de raccordement au poste source envisagé

- Postes électriques
 - ▲ Postes HTB/HTA
- Raccordements
 - - Poste source envisagé
- Clôtures
 - - Clôture
 - - Portail
- Haies
 - - Haie à créer
- Modules photovoltaïques
 -
- Postes
 - Poste électrique
 - Plateforme poste électrique
- Pistes
 - Piste légère
 - Piste lourde
- Réserves incendie
 -
- Zone de stockage
 - Zone de stockage



Le raccordement se fera au poste source de Dogneville, à 500 m du poste de livraison du projet



ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Superposition du projet et des enjeux écologiques globaux

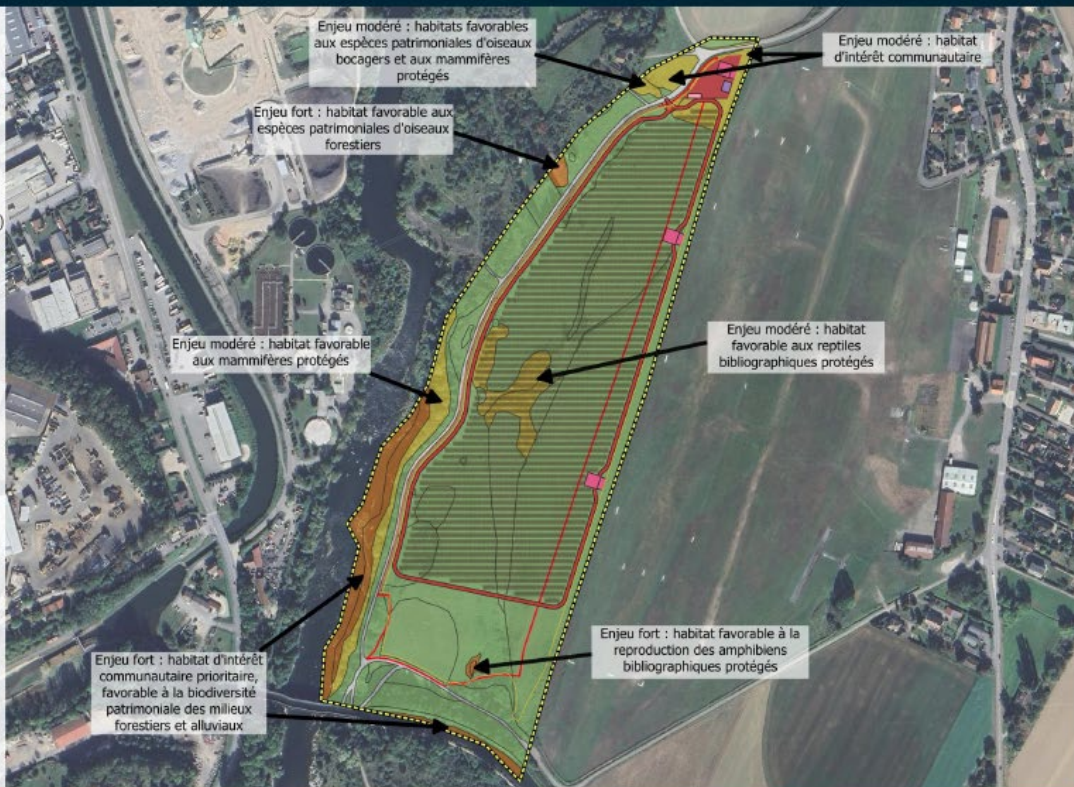
Légende

Enjeu écologique

- Fort
- Moyen
- Faible
- Très faible

Projet

- Aménagements agricoles (CAO)
- Clôtures (CAO)
- Haies (CAO)
- Modules (CAO)
- Pistes (CAO)
- Postes (CAO)
- Réserves incendie (CAO)
- Zone de stockage (CAO)
- Zones du projet (CAO)



0 200 400 m



ENJEUX PAYSAGERS



22/05/2024 : Atelier de concertation avec les habitants de Dogneville pour proposer, entre autres, des mesures paysagères

Sites classés et inscrits	Le projet n'est pas situé dans un site inscrit ou classé. Il se situe à environ 1,2 km du site inscrit de l'église Saint Etienne de Dogneville. Ce site ne présente aucune covisibilité avec le site d'étude.
Monuments historiques	Le site de projet n'est pas localisé dans un périmètre de protection de 500 m de rayon autour des monuments historiques ni à proximité. L'étude des perceptions sur le terrain n'a pas révélé de situation de covisibilité.
Protections patrimoniales via le document d'urbanisme en vigueur	Le PLU de la commune de Dogneville (dernière approbation datée du 01/02/2023) n'édicte aucune protection patrimoniale sur le site d'étude ou ses abords.
Archéologie	Le site d'étude n'est pas concerné par une zone de présomption de prescription archéologique.
Population et voisinage	Pas de visibilité depuis Golbey et le centre de Dogneville. Le site est toutefois proche et visible depuis les habitations situées à l'est de la piste d'aérodrome.
Déplacements et circulation	Le site d'étude est éloigné des axes routiers à fort trafic. L'enjeu sera lié l'accessibilité du site en particulier en phase chantier. La Voie Bleue présente un intérêt touristique.



MESURES POTENTIELLES

➤ Haies paysagères et bourses aux arbres

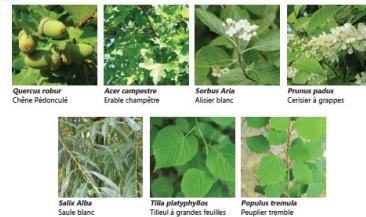
Sans intégration paysagère



Avec intégration paysagère



ARBRIS



Quercus robur
Chêne pédonculé

Acer campestre
Érable champêtre

Sorbus Aria
Ailier blanc

Prunus padus
Cercier à grappes

Salix Alba
Saule blanc

Tilia platyphyllos
Tilleul à grandes feuilles

Populus tremula
Peuplier tremble



ARBRISTES

Corylus avellana
Noisetier commun

Euonymus europaeus
Futain d'Europe

Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin

Viburnum opulus
Viorne obier

Ribes caltha
Eglantier

Ribes uva-ursi
Grosselier

Bourse aux arbres fruitiers dans la commune de Sommereux (60)
- janvier 2022

➤ Parcours touristique et pédagogique



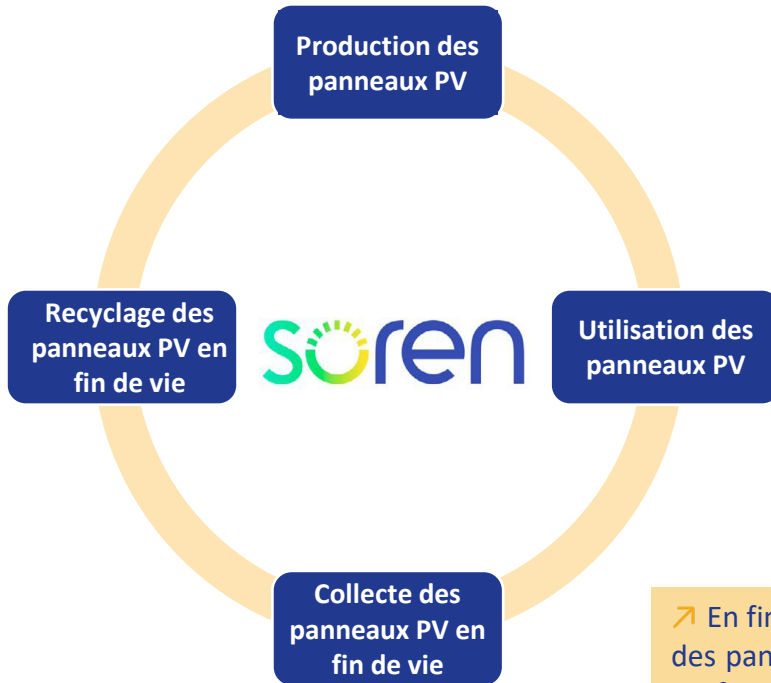
Les Ponts-de-Cé (49) :
panneaux
pédagogiques, aire de
pique-nique, voie verte

➤ Compensation agricole collective

L'association créée en 2022 par la FDSEA des Vosges, Jeunes Agriculteurs Vosges et la CA88. Elle s'est depuis enrichie de neuf membres associés : l'Union des producteurs de lait des Vosges, Optival, Cerfrance Vosges, Rians, l'Ermitage, la CAL, EMC2, BTPL et Savencia.



DÉMANTÈLEMENT & REPOWERING



➤ **Financement dès l'achat** des panneaux de la collecte et du recyclage

➤ Panneaux aujourd'hui **recyclés à hauteur de 95 %**

➤ SOREN vient sur place récupérer les panneaux lors du démantèlement

➤ Usine de recyclage à **Saint-Loubès (33)**

➤ Entre 2015 et 2020, plus de 15 000 tonnes de panneaux ont été collectées sans frais pour les détenteurs

➤ **VALECO est responsable du reste du démantèlement**

➤ En fin de vie de la centrale solaire, le remplacement des panneaux photovoltaïques par des panneaux **plus performants et puissants** peut être envisagé.

4

COÛTS ET RETOMBÉES DU PROJET



COÛTS ENVISAGÉS DU PROJET

➤ Coût en phase de **développement** : ~80 000€

CATÉGORIE DE DÉPENSE	COÛT (€ HT)
Etudes environnementales	25 595 €
Etude topographique	4 930 €
Etude impacts et paysage	16 805 €
Etude pédologique	5 500 €
Etude préalable agricole	10 750 €
Etude anti-éblouissement	4 200 €
<i>Impressions</i>	1 200 €
<i>Architecte</i>	3 000 €
<i>Reprises d'études</i>	4 000 €
<i>Enquête publique</i>	6 000 €
<i>Frais de déplacement</i>	1 000 €
TOTAL	82 980 €

➤ Coût envisagé de **construction** : ~8 000 000€ (dont 4 400 000 € pour le matériel photovoltaïque)

➤ Coût envisagé de **fonctionnement annuel** : 268 000 €

➤ **Revenus** estimés issus de la vente d'électricité : 80€/MWh

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Pour un projet de 11,46 MWc sur une surface de 11,57ha clôturés

➤ Redevances fiscales annuelles prévisionnelles

	COMMUNE DE DOGNEVILLE	CA D'EPINAL	DÉPARTEMENT DES VOSGES
TFB	3 250 €	336 €	/ (versé à la commune depuis 2021)
CET	/	3 031 €	/
IFER	7 953 € (20%)	19 883 € (50%)	11 930 € (30%)
TOTAL	11 203 €	23 250 €	11 930 €

Les montants présentés sont hypothétiques et pourront évoluer en fonction de la taille du projet et de la législation.

➤ Redevances locatives annuelles

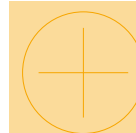
4 500 €/ha utile par an perçus par la commune de Dogneville par le biais d'un bail emphytéotique pendant 40 ans en tant que propriétaire de la parcelle d'assise du projet

Soit **52 065 €/an**

➤ Taxe d'aménagement

Calcul : Nombre de panneaux x 2 m²) x 10€/m² x Taux Collectivité
Soit 19 420 x 2 x 10 x 5% = **19 420€**, l'année de construction

Uniquement l'année de construction à la collectivité détenant la compétence d'urbanisme.



L'ouverture de 15% du capital de la société de projet
➔ valorisation des parts ou
➔ maintien avec perception des dividendes

5

ANCRAGE TERRITORIAL



LES MODALITÉS D'INFORMATION/CONCERTATION

Centrale solaire des Bianlouts

Valoriser un délaissé d'aérodrome tout en maintenant son activité

SITE INTERNET

Nos projets

— Maison de l'Habitat & du Territoire d'Épinal

— Centrale solaire des Bianlouts

— Centrale solaire au sol de Golbey

Dogneville

Une centrale solaire en concertation avec les Bianlouts

Un projet de centrale solaire permettant de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 6 500 habitants, va voir le jour sur une zone délaissée du terrain d'aviation. Trois séances d'information à destination des habitants sont programmées en mai.



Environ 20 000 panneaux solaires seront posés sur cette zone délaissée du terrain d'aviation.

Le projet de centrale photovoltaïque au sol consiste à valoriser le terrain délaissé de l'aérodrome de Dogneville, actuellement inoccupé, tout en maintenant l'activité aéronautique du site. Le développement se fait en concertation avec la commune, les usagers de l'aérodrome et les habitants dans un effort commun de conciliation des enjeux aéronautiques et environnementaux. Cela se traduit aussi dans le co-actionariat de la société qui portera le projet, où le bloc territorial représente 60 % des parts : avec 15 % pour la commune de Dogneville ; 10 % pour les citoyens à travers l'énergie partagée et 35 % pour Terr'Énergie Développement.

Les chiffres clés du projet
Environ 20 000 panneaux seront installés sur une superficie d'environ 9 ha, d'une puissance potentielle de 12 MW produisant 14 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation

électrique annuelle de 6 500 habitants (hors eau chaude et chauffage). Le toit représente un investissement d'environ 8 M€. Trois séances d'information sont prévues en mairie de Dogneville : le 21 mai, ciné-débat sur la transition énergétique, de 20 h à 22 h ; le 22 mai, de 12 h à 14 h, permanence d'information et de 17 h à 19 h, atelier sur la biodiversité. Pour plus d'informations : www.terr-enz.fr/pages/Centrale-solaire-des-Bianlouts.html



ATELIERS PARTICIPATIFS

Une centrale solaire en concertation avec les Bianlouts

21 MAI
Ciné-débat transition énergétique
20H À 22H



Et si on reprend le main pour propre énergie ?

22 MAI
Permanence d'information
12H À 14H

Atelier biodiversité

17H À 19H

MAIRIE DE DOGNEVILLE

FLYERS

GECLER

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ÉPINAL



CINÉ DÉBAT



ATELIER BIODIVERSITÉ IN SITU

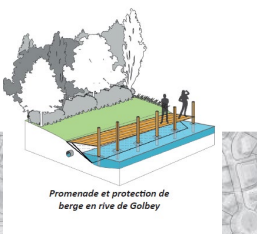
PRESS



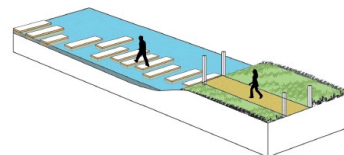
UN LIEN AVEC LE PROJET CONFLUENCES

Première approche (présentée lors de l'atelier des possibles)

Passage à gué sous forme de pas japonais

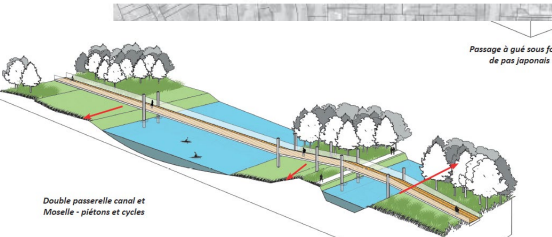


Promenade et protection de berge en rive de Golbey

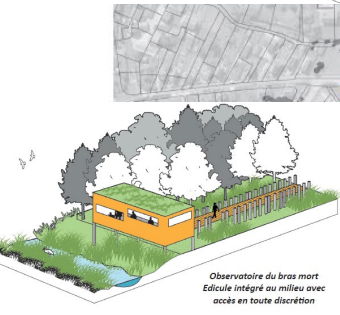


Passage à gué sous forme de pas japonais

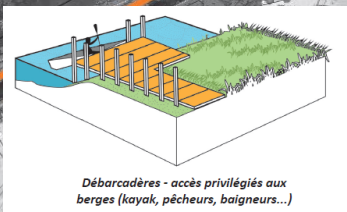
Double passerelle canal et Moselle - piétons et cycles



Observatoire du bras mort
Édicule intégré au milieu avec accès en toute discrétion



Débarcadères - accès privilégiés aux berges (kayak, pêcheurs, baigneurs...)



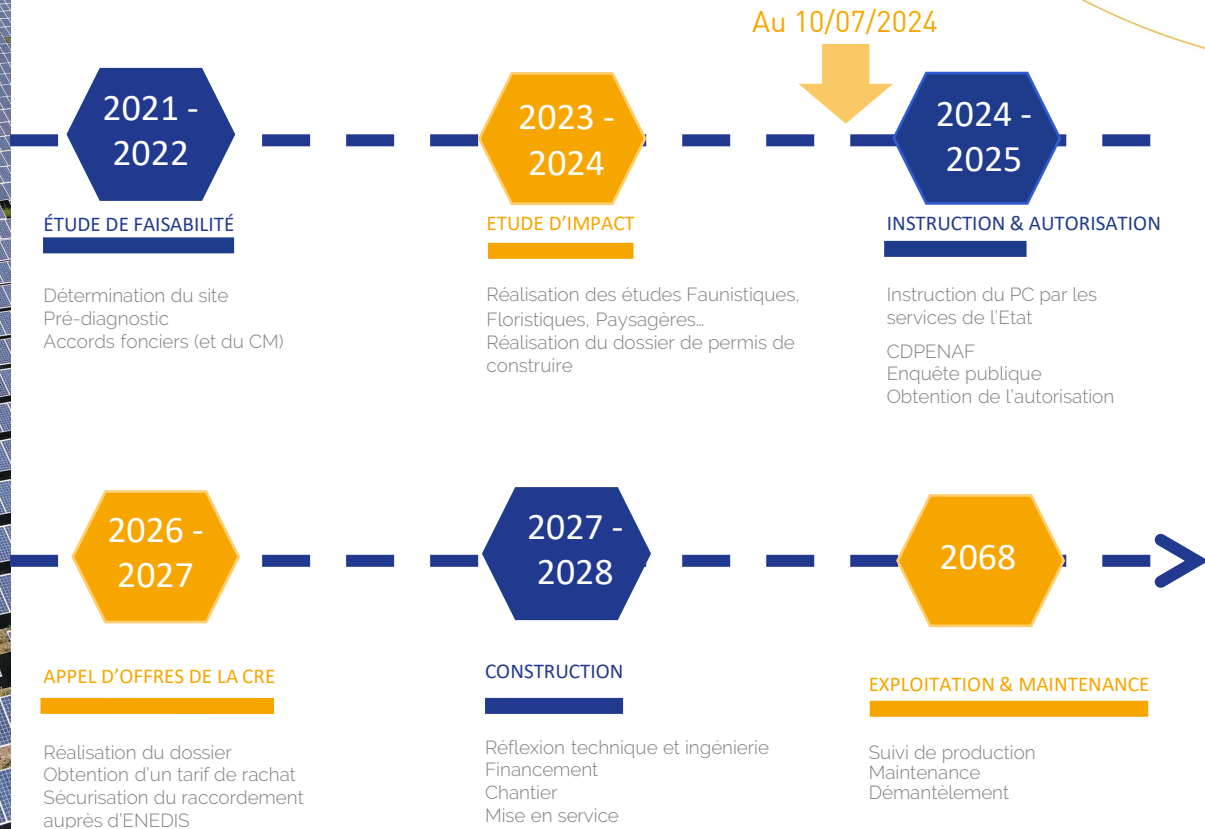
- 1 Passerelle au dessus du canal et de la Moselle
- 2 Circulation principale - halage
- 3 Parcours naturel alternatif de la confluence
- 4 Parcours naturel alternatif des berges de Golbey
- 5 Gué d'été - accès aux îlots
- 6 Observatoire du bras mort
- 7 Observatoire de Golbey et débarquement kayak
- 8 Belvédère forestier sur la Moselle
- 9 Platelage de Golbey (renforcement berge et intégration réseaux)
- 10 Plateforme kayak et accès pêche
- 11 Parcours alternatif dédié vélo
- 12 Intégration de la station: gestion naturelle et dispositifs de clôture
- 13 Ouvrage d'accès au pont canal (reprise de l'escalier existant)

6

PROCHAINES ÉTAPES



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



CONTACTS

Bernard DOUTRES

1^{er} adjoint – Commune de Dogneville

bernard.doutres@dogneville.fr



Jacques GRONDAHL

Directeur Général Délégué - SEM

jacques.grondahl@terr-enr.fr

07 87 34 23 78



Léa LEMERCIER

Chef de projets photovoltaïques

lealemercier@groupevaleco.com

06 44 30 84 68

